

Avis voté en plénière du 28 mars 2017

Vers une bioéconomie durable

Déclaration du groupe UNAF

Claude Roy, Président du Club des bioéconomistes, précisait en conclusion de son intervention sur « *La stratégie pour la biomasse en France : un pas vers la bioéconomie ?* », le 25 juin 2015 devant les parlementaires de l'Office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : « *La plus grande difficulté à laquelle nous soyons confrontés est celle de l'information, de l'éducation et de la compréhension par l'opinion et les médias de ces sujets très complexes et systémiques* ». Par cet avis, le CESE fait œuvre utile pour sortir les enjeux de la bioéconomie durable du seul débat d'experts et rendre le sujet plus accessible à la société civile, aux citoyennes et citoyens.

Le champ couvert par l'avis est vaste mais toutes les propositions sont construites pour s'assurer que le développement de la bioéconomie se fasse en répondant toujours à l'exigence de durabilité ou autrement dit sans dégrader les conditions de vie sur terre des générations qui suivent.

Le groupe de l'UNAF partage dans leur ensemble les propositions mais souhaite mettre l'accent sur trois d'entre elles.

Il ne faut pas se tromper de stratégie. Protéger, préserver, économiser, recycler... tout cela est indispensable mais notoirement dérisoire au regard de l'ampleur des reconversions qu'il s'agit d'effectuer. Des propositions concrètes sont avancées pour que, dans un cadre éthique, un effort de recherche puisse être construit et partagé par toutes les parties prenantes. La recherche en amont doit permettre d'anticiper le remplacement des produits les plus dangereux pour la santé et l'environnement.

La bioéconomie ouvre des perspectives et offre des opportunités importantes pour le quotidien des familles : c'est une invitation à revoir les modes de production et de consommation. Le groupe de l'UNAF retient avec intérêt la proposition, qui vise la compatibilité de l'usage de la biomasse à des fins énergétiques avec les objectifs de sobriété, de réduction des déchets et du gaspillage alimentaire. La lutte contre les pertes et les gaspillages aux différents maillons des filières sont également des moyens d'augmenter les volumes de matières utilisables et utilisées et donc de limiter d'éventuelles tensions pour l'accès aux ressources.

Enfin, la bioéconomie est tournée vers les citoyens et ancrée dans les territoires : elle contribue au développement de valeur économique et par voie de conséquence au développement d'emplois. L'avis souhaite dès lors, à juste titre, encourager la recherche économique et l'enseignement sur l'économie des externalités, dont l'environnement et l'emploi, mais aussi de développer l'éducation et la communication relatives à la bioéconomie. La dynamique en cours doit faire l'objet d'analyses et de projections pour déterminer l'évolution des emplois actuels vers la bioéconomie.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.